



## *Formation et intervention dans vos locaux ou dans nos centres de formation*

### Objectifs

*A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de maîtriser l'ensemble des évolutions récentes et les nouvelles règles sur la pratique quotidienne de la comptabilité.*

### Public

*Toutes personnes souhaitant maîtriser les règles du plan Comptable général.*

*Comptables, Chefs comptables, Chefs d'entreprise...*

### Pré-requis

*Tous niveaux.*

### Durée

Dans vos locaux :  
1 à 3 jours selon les besoins (9h30 – 17h30)  
Soit 7 à 21 heures de formation.

Dans notre centre de formation :  
2 jours (9h30 – 17h30)  
Soit 14 heures de formation.

### Le lieu du stage

Dans vos locaux  
ou

**Dans notre centre de formation :**

Paris,  Bordeaux,  Mérignac,  .....

Session Individuelle

Session Personnalisée 4 Participants maxi

Session Groupée 10 Participants maxi

# Maîtriser les règles du plan Comptable général

## 1- Les caractéristiques du Plan comptables général

- Cadre conceptuel du référentiel.
- Convergence du PCG vers les IFRS.
- Incidences des règles.

## 2- Les règles relatives aux actifs

- Définitions et conditions de comptabilisation.
- Approche par composants.
- Modalités d'évaluation.

## 3- Les règles d'amortissement et de dépréciation

- Définitions (base d'amortissement, révision du plan d'amortissement).
- Comptabilisation des dépréciations et provisions.
- Les incidences fiscales.

## 4- Les règles relatives au passif

- Définition et comptabilisation des provisions.
- Principes d'évaluation des passifs.
- Les règles et méthodes comptables.
- Cas spécifiques : provisions pour restructuration, pour risque d'environnement.
- Informations à porter en annexes.

## Méthodologie et pédagogie

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Une formation assurée par des Professionnels de l'expertise comptable.

